

CHIRURGIE MENACEE



Bientôt du 100 % ambulatoire à l'hôpital de Dole ?

Les menaces se confirment hélas sur le service de chirurgie de l'hôpital PASTEUR. Si le projet de l'ARS se confirme : plus de chirurgie d'urgence !

nous voulons : que nos enfants puissent être opérés en urgence d'une appendicite ; que les futures mamans puissent accoucher en toute sérénité ; que nos parents âgés puissent être opérés en urgence d'une fracture ; que les personnes opérées puissent rester si besoin plusieurs jours à l'hôpital

Pour cela, il faut conserver le **SERVICE DE CHIRURGIE CONVENTIONNELLE** qui assure la moitié des opérations relevant des urgences.

MOBILISATION GENERALE POUR DEFENDRE NOTRE SANTE, NOTRE AVENIR !

JEUDI 4 FEVRIER

DEVANT L'HOPITAL PASTEUR

Des précisions sur la forme du rassemblement seront données lors de la conférence de presse du 28 janvier. Prévoyez déjà tapis, couverture, et/ou couverture de survie.



Ce que je peux faire cette semaine :

- renouveler ma cotisation pour donner au comité les moyens de publier des infos-papier à envoyer
- informer mes amis, voisins, collègues du rassemblement du 4 février
- contacter mon maire si le conseil municipal n'a pas encore délibéré.

Plus d'infos sur notre site

www.defense-hopitaux-dole.fr

RENCONTRES Avec les directeurs d'hôpitaux

⇒ le 18 janvier 2021 avec M. Chaffange, directeur du CH Pasteur

Délégation : Axel Fricke, Laurence Bernier, Jacques Seguin

⇒ Le 8 février 2021 avec M. Foucard, directeur du CHS St Ylie

A l'hôpital Pasteur : La situation est tendue, 130 membres du personnel soignant sont en arrêt maladie. 143 soignants ont été touchés par la COVID durant la 2ème vague. Les 110 suppressions de postes depuis 2014 contribuent à l'épuisement du personnel. Le manque de lits (90 supprimés depuis 2014) et de personnel provoque la fermeture de lits de médecine pour ouvrir des lits dans le service COVID. **Il faut des lits et des réouvertures de services, du personnel, une reconnaissance en actes et pas en parole des personnels, une vraie démocratie en santé.**



Avec la délibération de GENDREY, ce sont aujourd'hui **58** communes re-

présentant **31 000** habitants qui soutiennent les hôpitaux publics de

A la semaine prochaine !